

Droit de réponse de Patrick de Saint-Exupéry
[Suite à l'article publié le 27 octobre 2021 par
Mégo Terzian sous le titre « Patrick de
Saint-Exupéry : un faussaire au Congo »]

Patrick de Saint-Exupéry

MSF, 10 novembre 2021

Les nombreuses inexactitudes de l'article du Dr. Mego Terzian qui me qualifie aimablement de « *faussaire au Congo* », ce qui ne témoigne pas d'un très grand respect pour ma personne, et m'accuse sans nuance de « *présentations frauduleuses* », me contraignent à apporter les précisions suivantes au sujet de mon ouvrage *La traversée, une odyssée au cœur de l'Afrique*, publié aux éditions Les Arènes, en mars 2021. En effet, le président de MSF-France me prête des propos que je ne tiens pas et des omissions qu'une lecture attentive suffit à démentir.

1. Page 183, la note en bas de page renvoie à un article du journal *Le Monde* du 21 décembre 1996 qui ne cite pas la réponse de Jean-Hervé Bradol aux accusations de

Jean-Christophe Rufin.

2. Les termes « *liquidation totale* » et « *politique d'extermination* » figurent dans le communiqué de presse de MSF-France du 26 avril 1997 intitulé « *Trois propositions pour mettre un terme à la politique d'extermination des réfugiés rwandais au Zaïre* », cité page 223.

3. Page 234, et non pas 251, je dis en réalité : « *En 1997, cette voie fut appelée le "couloir de la mort" : "Ubundu-Kisangani, les mouvoirs du rail", écrivit MSF* ». Seule l'omission de ces deux derniers mots provoque la confusion dénoncée qui n'existe pas.

4. L'intégralité de l'extrait du témoignage de Marleen Monteyne dont l'absence prétendue est reprochée figure page 250.

5. Les propos de Samantha Bol-

ton cités page 251 ne portent pas à interprétation. Cette responsable de MSF souligne que « *les seules preuves que MSF peut fournir en restant crédible sont des preuves médicales, en particulier depuis le déficit de crédibilité que nous avons enregistré sur la crise post-Kivu de septembre à décembre 1996* ».

6. Enfin, contrairement à ce qui est affirmé, la discussion porte sur la nature des violences dont les réfugiés ont fait l'objet, sur leur ampleur, sur les mots utilisés pour en rendre compte ; pas sur les violences elles-mêmes présentes tout au long de mon livre au travers de multiples témoignages.